

comment signaler un vélo épave ?

Vous pouvez signaler un vélo répondant à la définition d'un vélo épave abandonné sur l'espace public:

> Avec votre téléphone
via l'application **StrasApp**:
Rubrique Signaler un problème /
propreté voie publique



> Sur signaler.strasbourg.eu
rubrique *Propreté voie publique*



Il vous conviendra pour chaque signalement, de bien préciser l'adresse du vélo et de joindre une photo du vélo épave.

Enlèvement & valorisation des vélos abandonnés sur l'espace public.



La ville de Strasbourg souhaite **valoriser les vélos abandonnés, améliorer leur collecte, libérer l'espace de stationnement** et ainsi permettre aux différentes associations d'autoréparation et de la **réparation solidaire** de contribuer à leur offrir une seconde vie.

Elle contribue au développement d'une gamme de **vélo reconditionnés** (d'occasion) accessible à tous les budgets sur le territoire, tout en soutenant le développement d'une filière locale d'économie circulaire

Cette démarche s'inscrit aussi dans la volonté de la Ville de développer les mobilités actives.

Qu'est-ce qu'un vélo épave ?

Un vélo est considéré comme une épave **s'il lui manque deux éléments indispensables hormis la selle à leur utilisation normale et insusceptibles de réparation immédiate** à la suite de dégradations ou de vols. Par exemple : une roue, un frein, le dérailleur...



quel est le circuit de valorisation existant ?

Les vélos épaves sont collectés régulièrement par la ville de Strasbourg. Après enlèvement, elle les cède à différents **acteurs locaux de l'autoréparation et de la réparation solidaires** en place sur le territoire.

Cette cession fait l'objet d'une convention garantissant le bon traitement des épaves collectées avec les acteurs suivants :



Emmaüs Strasbourg
emmaus-strasbourg.fr/acheter.html



Savoir et compétences emploi
savoiretcompetences.com



Emmaüs Mundo
emmausmundo.com



Bretz'selle
bretzselle.org



Association A'cro du vélo
acrovelo.fr



Vélo Station Strasbourg
velostation-strasbourg.org

Ces établissements assurent la valorisation des vélos :

- ils contribuent à la **remise en état des vélos** pouvant faire l'objet d'une seconde vie,
- ils garantissent la **préservation des pièces détachées**,
- et veillent à respecter la réglementation **garantissant la sécurité des cyclistes**.

Ces acteurs de l'autoréparation et de réparation solidaire **ont collecté en 2022 plus de 2500 vélos** tous donateurs confondus et contribué à la **remise en état de près de 65 % des vélos**, qui ont pu être remis sur le marché de l'occasion.

Ces ateliers accueillent sous adhésion toute personne souhaitant disposer de conseils pour l'entretien de son vélo et également recherchant un vélo d'occasion et ou autres accessoires permettant sa réparation.

Vous pouvez par ailleurs, les consulter pour la dépose d'un vélo dont vous n'avez plus l'usage.

La liste est disponible ici : www.strasbourg.eu/reparer-son-velo